

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA

Arrondissement de  
SAINT-CLAUDE

Canton de  
MOIRANS-EN-MONTAGNE

Commune de VILLARDS-D'HÉRIA  
N° INSEE 39 561

**Délibération N°  
68-2022**

**Nombre de Membres**

- en exercice : 10
- présents : 7
- votants : 10
- ayant donné procuration : 3
- absents excusés : 3
- absents : 0

Date de convocation :

06/12/2022

Date d'affichage :

31/12/2022

**Objet de la délibération**

**Plan de financement  
travaux de remise en état  
de la Rue du Grand Villard  
et de la Place du  
Souvenirs Français**

**Résultat du  
vote**

- pour : 10
- contre : 0
- abstention : 0

Envoyé en préfecture le 31/12/2022

Reçu en préfecture le 31/12/2022

Publié le 31/12/2022

ID : 039-213905615-20221215-2022\_68-DE

**Extrait du Registre  
des délibérations du conseil municipal**

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à 18 heures 30,

Étaient présents : Jean-Robert BONDIER, Michaël MARILLIER, Aïcha BURDAIRON, Alain MOISSONNIER, Rachel HUGUES, Jan VINCENT, Floriano DE MATOS,

Étaient représentés : Michel BONDIER, Gilles VINCENT, Dominique LACROIX

Procurations données :

- de Michel BONDIER à Jan VINCENT
- de Gilles VINCENT à Floriano De MATOS
- de Dominique LACROIX à Aïcha BURDAIRON

Les conseillers présents formant la majorité de membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

M. Michaël MARILLIER ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Président de séance : M. le Maire, Jean-Robert BONDIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu les projets d'investissement adoptés au budget ;  
Vu l'adoption du projet de remise en état de la Rue du Grand Villard ;

Sur proposition du Maire ;

Après en avoir délibéré par scrutin ordinaire à mains levées, le conseil municipal

**DÉCIDE**

D'adopter l'opération de remise en état de la Rue du Grand Villard et de la Place du Souvenir Français et d'arrêter les modalités de financement suivantes :

Dépenses	Recettes
Remise en état de la Rue : 54 987,50 € HT	DETR : 19 245,63 €
	Fond de concours TEC : 10 000,00 €
	Autofinancement : 25 741,87 €
<b>TOTAL : 54 987,50 € HT</b>	<b>TOTAL : 54 987,50 €</b>

D'approuver le plan de financement prévisionnel ici détaillé ;

De s'engager à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

**AUTORISE**

Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire de séance  
Michaël MARILLIER

Fait et délibéré à VILLARDS-D'HÉRIA, le 15/12/2022  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme, le Maire,  
Jean-Robert BONDIER

